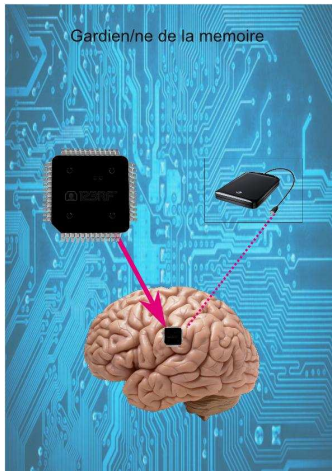


Gardien/ne de la mémoire



Niveau d'études : bac +7

Salaire moyen : environ 9000 euros

Statut : libéral

Secteur d'activité : Santé

Gardien/ne de la mémoire

• Nature du travail :

Le métier consiste à enregistrer la mémoire et les souvenirs des personnes atteintes de maladies touchant le cerveau dès le diagnostic posé. Le/la gardien/ne de la mémoire opère ensuite les patients atteints de perte de mémoire en recréant les connexions neuronales et en réimplantant la mémoire sauvegardée

• Compétences requises :

- être précis et minutieux
- avoir une vue excellente
- être capable d'une grande concentration
- avoir une bonne mémoire

• Formation :

Doctorat en mémochirurgie

Christopher BEAUVAIS
Jacques MORICE
Yann MORTIER
Pierrick OLIVIER

